

Demande de logement – Documents à fournir

- Une copie de la carte nationale d'identité ou pièce justificative d'identité en cours de validité comportant la photographie et la signature du titulaire ;
- Pour une personne en situation d'emploi, un contrat de travail ou à défaut une attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, le cas échéant, la durée de la période d'essai ;
- Les trois derniers bulletins de salaire ;
- Le dernier avis d'imposition ;
- Les trois dernières quittances de loyer du logement qu'il a occupé ou, à défaut, l'attestation du précédent bailleur indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges ;
- Une attestation d'assurance.

Conditions diverses :

- 1 mois de loyer versé par chèque à titre de dépôt de garantie
- Si les garanties présentées sont insuffisantes, contrat de cautionnement
- En cas d'aide au logement, versement direct